

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2012)
Heft: 6

Artikel: "Site à 2000 watts" : les choses se précisent
Autor: Gugerli, Heinrich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-645337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Site à 2000 watts»: les choses se précisent

Nombre de villes et de communes, de même que la Confédération et plusieurs cantons, ont intégré dans leur conception directrice la vision d'une société à 2000 watts. Il existe désormais un guide avec modèle de calcul pour planifier dans cette optique, dès un stade précoce, toute une aire d'urbanisation, ou pour l'optimiser. Les instruments offerts servent aussi à obtenir le certificat «Site à 2000 watts», délivré par l'association Cité de l'énergie.

La friche industrielle de Sihl-Manegg était l'une des dernières grandes zones de développement de la ville de Zurich. C'est là qu'a germé l'idée des instruments de planification présentés ici. Lors de l'aménagement du site, une convention a été passée entre les propriétaires, les concepteurs et la Ville de Zurich, prévoyant d'en faire un projet pilote de longue durée, conforme à la vision d'une société à 2000 watts. Il s'agit d'institutionnaliser une démarche qui déploie ses effets, au-delà de la planification et de la réalisation, jusque dans le fonctionnement. En appliquant la réflexion à toute une zone, on accèdera à un potentiel extrêmement intéressant dans l'optique énergétique, car il existe quelque 17 millions de mètres carrés de friches dans toute la Suisse. Parmi ces terrains inutilisés, beaucoup sont en cours de mutation, et il conviendrait d'en profiter pour les aménager conformément à la vision préconisée.

Elaboration d'un guide

On ne s'est jamais demandé jusqu'ici de quelle manière aborder un tel aménagement dans la pratique et comment en assurer le bon déroulement. Cela a conduit l'Office fédéral de l'énergie et la Ville de Zurich à élaborer ensemble le guide «Conception d'un site 2000 watts», qui permettra, dès un stade très précoce, une évaluation solide, s'appuyant sur des exigences contraignantes. Le guide représente un élargissement du «sentier» SIA de l'efficacité énergétique; il sera utile sur toute la durée d'existence du site, englobant sa réalisation, son fonctionnement et la mobilité induite. Grâce au modèle de calcul, on pourra évaluer d'emblée dans quelle mesure les exigences

d'une société à 2000 watts seront satisfaites, et les ressorts à faire jouer pour optimiser la démarche.

Nouveau certificat

La définition du processus institutionnel a été confiée à l'association Cité de l'énergie, qui accordera le certificat «Site à 2000 watts» comme elle le fait pour attribuer à des communes le label si apprécié de cité de l'énergie. Le développement urbanistique en profitera à double titre: dès le début des travaux, le certificat peut être considéré comme un engagement contraignant, pris par les autorités; et la mise en oeuvre, régie par la convention entre les promoteurs et la commune sous l'égide de l'association Cité de l'énergie, peut être assurée grâce aux rapports rédigés à intervalles réguliers – un modèle tout-à-fait intéressant pour les investisseurs, les professionnels du développement urbanistique et les autorités d'exécution voulant afficher leur crédibilité.

En comparant entre eux les développements de sites dans toute la Suisse, on pourra en dégager les caractéristiques communes et optimiser la démarche institutionnelle. Il reste aujourd'hui à mieux préciser les modalités de la phase de fonctionnement, notamment pour ce qui a trait aux obligations imposées par la convention et au monitoring des données touchant la mobilité induite.

Le saviez-vous?

Six villes pionnières de Suisse et du Liechtenstein se sont engagées vers la société à 2000 watts.
www.citedelenergie.ch



Le nouvel instrument représente une avancée décisive pour favoriser le développement durable de la ville. Comme critères qualitatifs, il reste possible d'y associer les dimensions économique et sociétale, comme le permet par exemple l'outil NaQu by Sméo.

Heinrich Gugerli, responsable de la cellule construction durable au service des bâtiments de la Ville de Zurich

L'opinion exprimée dans cette rubrique est celle de l'auteur et ne reflète pas nécessairement la position officielle de l'Office fédéral de l'énergie.